

ORGANISATION

Ensemble paroissial de :

Mamers
Dangeul
La Fresnaye-sur-Chédouet
Marolles Les Braults
Neufchâtel en Saosnois
St Cosme en Vairais
Sainte-Marie en Saosnois



Père **Emmanuel JAMIN**, curé et Doyen
Père **Jean Pierre FOTI**
Jean-Claude THÉOTIME, diacre permanent

Presbytère de Mamers

70 bis rue du 115e R.I. – 72600 Mamers

02 43 97 62 14

paroisse-mamers.fr

mamers@sarthecatholique.fr

Permanences :

Lundi / Samedi : 09h30 – 12h00

Mardi : 9h30 – 12h00 / 15h00 – 18h00

Mercredi / Jeudi / Vendredi : 9h30 – 12h00 / 16h00 – 18h30

Organisation de la Paroisse

Le curé, l'EAP, le trésorier, la secrétaire... Que font-ils ? Comment sont réparties les responsabilités ?



Le Curé de la paroisse

Il est le relais de l'évêque sur le terrain. Il a la charge pastorale de la paroisse qui lui a été confiée par l'évêque. C'est lui qui veille à ce que les 3 missions de l'Eglise (annoncer, célébrer, servir) soient remplies dans cette paroisse. Bien sûr, il n'est pas seul pour remplir ces missions. C'est lui le pasteur, celui qui, en union avec le reste de l'Eglise, l'évêque et les autres prêtres du diocèse, guide ceux qui lui ont été confiés. Bien que basé au centre de la paroisse, il a à cœur de faire vivre l'ensemble des communautés locales en se déplaçant pour les rencontrer, là où elles se trouvent. Il peut être assisté par des prêtres auxiliaires qui, sans responsabilité de paroisse, exercent leur ministère en intervenant de manière ponctuelle.

L'Équipe d'Animation Pastorale (E.A.P.)

Elle participe à l'exercice de la charge pastorale sous la responsabilité du curé. C'est elle qui met en œuvre des actions concrètes pour permettre à la communauté paroissiale de remplir sa mission «annoncer, célébrer et servir», à partir d'éléments qui lui sont donnés par le curé. Elle porte le souci de la vitalité des communautés locales, de leur animation, de l'unité et de la communication. L'EAP doit ouvrir la paroisse à la dimension diocésaine et à la dimension de l'Eglise, dans un esprit œcuménique vis-à-vis des autres Eglises chrétiennes et une volonté de dialogue avec les religions non chrétiennes. L'EAP est représentative des différentes instances et paroisses de l'ensemble paroissial (Catéchèse, sépulture, animation liturgique...). Présidée par le curé, elle est composée de 12 membres, qui ont le sens de l'Eglise, le sens des autres, du discernement et une bonne aptitude à collaborer. Ils sont nommés par le curé après consultation des autres membres

Membres :

- Emmanuel JAMIN – Curé et Doyen
- Jean Pierre FOTI - Vicaire
- Jean Claude THEOTIME – Diacre permanent
- Christine de PIEPAPE
- Marie Claude CABARET
- Odette GOUGAUT
- Anne d'ARGOUGES
- Anne Claire de VILMAREST
- Didier d'ERCEVILLE
- Hélène de SAINT ROMÉ
- Gérard BERNARDET
- Fayçal-Bey HEDEF

La communauté locale

Elle est une communauté à taille humaine qui suppose un vivre ensemble, des liens de proximité, des solidarités historiques, administratives, géographiques et humaines, des intérêts communs. Elle est un choix pastoral qui résulte de la volonté de faire exister l'Eglise dans la proximité et à veiller à son enracinement humain, pour qu'elle soit, grâce à chacun de ses membres, levain dans la pâte et lumière pour tous... Sur place, une équipe est constituée. Elle porte le souci de faire vivre la proximité de l'Eglise, en veillant en particulier à ce que soient assurés les services suivants :

- écoute et accueil des demandes de catéchèse,
- de réflexion,
- de formation,
- de démarches catéchuménales ;
- écoute et accueil des demandes de sacrements ou de célébrations ;
- propositions de temps de prière à faire localement ;
- présence aux joies et aux peines,
- attention aux détresses cachées ;
- visites aux malades,
- aux familles en deuil,
- aux isolés ;
- partage et communication des initiatives,
- des souhaits,
- des événements, de la vie des autres communautés local et de la paroisse : auprès de la communauté, du curé et de l'équipe d'animation pastorale (EAP) ;
- gardiennage, ouverture et fermeture, entretien de l' église et des locaux communautaires, collecte du denier de l'Eglise.

Le Conseil Economique

Au sein de la paroisse, il assiste le curé et l'EAP pour toutes les grandes décisions économiques concernant la paroisse, étudie le budget annuel et approuve les comptes de l'année.

Le Trésorier

Il est proposé, par l'équipe d'animation pastorale, à l'Econome diocésain. Il fait partie du Conseil pour les Affaires Economiques de la paroisse. Son rôle est d'assumer la gestion matérielle et financière de la Paroisse, avec l'aide de tous les trésoriers des communautés locales avec lesquelles il fera équipe. Pour les différentes responsabilités qui lui incombent, il doit compter sur la participation des trésoriers des communautés locales avec lesquels il partage les différentes tâches.

Le Notaire

Au sein de la Paroisse nouvelle, c'est lui ou elle qui est chargé(e) de la mise à jour des registres et de l'enregistrement des actes d'Eglise (sacrements, sépultures). Il ou elle est choisi pour sa rigueur et son aptitude à gérer des informations administratives.

Cette fonction est remplie au sein de la Paroisse de Mamers par la Secrétaire.

Le Correspondant de communication

En lien avec le Service Diocésain de la Communication.

En lien étroit avec l'EAP, il met en œuvre des actions de communication qui répondent aux objectifs de la Paroisse. Avec son équipe, il assure plusieurs missions :

- il favorise la circulation de l'information en s'assurant de la diffusion des informations diocésaines (affichage, feuille paroissiale, annonce en chaire...) ;
- dans le respect de la spécificité de chaque média diocésain, il participe à leur rédaction et à leur diffusion ;
- il œuvre à la collaboration entre paroisses en se faisant l'écho des actions vécues dans la Paroisse auprès du Service Communication ...

Le correspondant de communication est proposé par l'EAP et choisi pour son sens de l'Eglise, sa capacité à animer une équipe et son expertise en matière de communication (connaissance des nouveaux médias notamment).

SECRETARIAT et NOTAIRE

- Christine de PIEPAPE
- Marie-Claire HEDEF
- Dominique VOVARD

FUNERAILLES

- Diacre Jean Claude THEOTIME
- Jean Michel ETIENNE
- Anne d'ARGOUGES
- Odette GOUGAUT
- Gérard BERNARDET
- Bernard de PIEPAPE
- Didier d'ERCEVILLE
- Marie Claude CHEVRIER
- Marie Helene VEAUDELLE
- En formation Olivier et Marie Madeleine BARATE

EVEIL A LA FOI - CATECHESE

- Dominique VOVARD – Coordinatrice
- Christine de PIÉPAPE
- Hélène de SAINT ROMÉ
- Odette GOUGAUT
- Marie-Claire HEDEF
- Valérie DUFRESNE
- Marie MARTELIERE
- Anne-Marie GAGNOT
- Marie-Claude CABARET
- Marie ESNAULT
- Brigitte BERNARDET

BAPTEMES

Equipe :

- Monique HORDEAUX
- Anne Claire de VILLEMAREST
- Marie-Annick GOUYER
- Annick LORIEUX

Pour les baptêmes la démarche est la suivante :

- Demander un rdv en téléphonant au 0243976214, et apporter un document mentionnant la date et le lieu souhaité ainsi que les coordonnées pour vous joindre. Ensuite il faudra prévoir une réunion avec d'autres parents (dates fixées sur le document qu'on vous donnera) et enfin une réunion sera déterminée avec le prêtre ou le diacre qui célébrera le baptême.

CONFIRMATIONS

Référents :

- Erik et Céline SCHIMMEL

PREPARATION AU MARIAGE

Référents :

- Charlotte et Ghislain de VIRON
- Mireille et Nicolas CLEMENT

AUMONERIES SCOLAIRES (/)

Aumônerie De l'enseignement Privé :

Coordonnées : Etablissement scolaire Saint Thomas d'Aquin

Référent :

- Anthony BOURDIN

Aumônerie de l'enseignement Public :

Référente :

- Céline SCHIMMEL

GROUPE DE PRIERES

Responsable diocésain des équipes Rosaire :

- Père Jean Pierre FOTI

Prières JEUNES PRO :

- Marie STAEBLER

La Samaritaine :

- Marie-Odile FORGES

Chapelet :

- Anne-Claire de VILMAREST

Equipe QUO VADIS :

- Anne-Claire de VILMAREST

Equipe NOTRE-DAME :

- Odile DESLAIS
- Yves DESLAIS

Equipe SAINT JOSEPH :

- Charlotte de VIRON

Prières des Mères :

- Mamers :
 - Christine de PIEPAPE
- Saint-Aignan :
 - Anne-Claire de VILMAREST

CHORALE

- Mamers :
 - Monique FATNA
- Marolles les Braults :
 - David WALBURN

SECOURS CATHOLIQUE

Référente :

- Viviane BIDAULT

Permanence :

Un mercredi sur deux

COMMUNICATION

Correspondant en lien avec le diocèse :

- Violaine d'AILLIERES

Membres :

- Abbé Emmanuel JAMIN
- Père Jean-Pierre FOTI
- Diacre Jean-Claude THEOTIME
- Jean Luc FERRE
- Didier d'ERCEVILLE
- Marie-Claude CABARET
- Patrick BERNETIERE
- Geoffroy d'AILLIERES

TRESORIER(E) et COMPTABLE

- Yveline ASSIER
- Viviane BIDAULT

ARCHIVISTE

- Christine de PIEPAPE

CONSEIL ECONOMIQUE

- Père Emmanuel JAMIN
- Viviane BIDAULT
- Yveline ASSIER
- Philippe GAGNOT
- Odile DESLAIS
- Philippe CHICOINE
- Jean Claude THEOTIME
- Klaus PETTERA

REFERENTS PAROISSIAUX :

- Ensemble paroissiaux de Mamers et Neufchâteau :
 - Abbé Emmanuel JAMIN
- Ensemble paroissial de Sainte Marie en Saosnois :
 - Christiane LECUREUR
 - Henri LECUREUR
- Ensemble paroissial de Marolles les Braults :
 - Marie-Claude CHEVRIER
 - Anne-Marie GAGNOT
- Ensemble paroissial de Dangeul :
 - Louis TRIGER
- Ensemble paroissial de Saint Cosme en Vairais :
 - Odette GOUGAUT
- Ensemble paroissial de La Fresnaye sur Chédouet :
 - Marie-Claude CABARET